ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C

Copie

3bb

Le Regiment de Walsh represente que les bandages à pelotte tournante, n'etant point élastiques, blessent et ne maintiennent point les hernies, parceque de quelque façon que la pelotte soit tournée, les hernies sortent ou en dessus ou en dessous. Les bandages à pelotte fixe etant fort elastiques seroient préférables, maintenant bien les hernies, ils ne blessent point les malades, se pretant à tous les mouvemens du corps.

Ce regiment s'est plaint plusieurs fois au commissaire des guerres chargé de sa police, des bandages qu'on lui a fourni; et il est interressant que Monsieur Le Duc de Croy et Monsieur Le comte de Caraman donnent des ordres précis, pour que cet objet ne soit plus en retard.

signé le Cte. de Walsh serrant

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Reponse à Mr. le Chevalier Le 30e. janvier 1778

je vous renvoye, Monsr., le memoire signé le Mr. Le Cte. De Walsh serrant contre les bandages à pelotte tournante. vous connoissés les examens contradictoires et toutes les epreuves qui ont été faits ~~devant à~~ Strasbourg Landau et Metz, quëz à l'hotel Royal des invalides

ARC 8 d. 2 n° 15

d'après lesquelles le Bureau de la guerre soit décidé en faveur de cette construction. je connois des gens de l'art et de toute condition qui ~~tu~~ donnent la preference à ces bandages.

s'il n'y a de reclamation que de la part d'un regiment, elle pourroit être regardée comme suspecte, et insinuée par la voye de quelqu'un qui auroit le projet de faire la fourniture des bandages. vous scavés, Monsieur, les diverses tentatives qu'on a deja faite à cet égard. si ces bandages à pelotte tournante ont veritablement des inconveniens qu'on n'a pu prevoir, il faut eclaircir le fait; ~~mais~~ qu'il ne crois pas il n'est pas prouvé par une ^simple allegation, où ^quoyque fait au ~~[illegible]~~ par les mots l'on voit qu'on est moins occupé de dire ^assés clairement du mal de la construction qu'on blâme, que du bien de celle qu'on voudroit y substituer.

Le commissaire des guerres est impliqué dans la plainte, il faudroit ^je pense le prier de demander au chir. major de Regt de [illegible] un memoire ~~detaillé~~ detaillé, confirmatif et explicatif de ~~cette~~ l'objet de cette plainte, ~~a~~ faire verifier les faits par le chir. major de l'hopital ^et scavoir si le defaut ne vient pas ~~en supposant qu'il~~ d'une mauvaise application. si les plaintes ~~venoient~~ partoient d'une grande ville ~~où il y a~~ avec reclamation de plusieurs regimens ~~ou [illegible]~~, je trouverois l'objet assés interessant pour y aller voir les choses de près et scavoir à quoy s'en tenir.

je profite de la circonstance ~~du temps~~ pour vous ~~donner~~ offrir les voeux de la nouvelle année et vous demander la continuation de cette amitié, je la merite par les sentimens d'un sincère attachement je suis